

Mercredi 5 février 2020

Lettre d'Information 2020/16

Manifeste en faveur de l'humour rédigé par le SNES et la FFH

Chère adhérente, Cher adhérent,

Je vous prie de trouver ci-joint le communiqué de presse du **SNES et de la FFH** que nous diffusons actuellement et **que nous vous invitons à partager autour de vous et sur les réseaux sociaux.**

Le SNES et la Fédération des Festivals d'Humour représentent plus de 100 structures dédiées aux spectacles d'humour et demandent au ministère de la Culture :

- La **réintroduction de l'humour au Crédit d'impôt spectacle vivant musical**
- **Une réflexion collective sur cette discipline** pour que soit pris en compte ces **richesses** et leurs **développements** pour une meilleure professionnalisation.

Les prochains rendez-vous de l'humour :

- **Les 16 et 17 février 2020** : nous participerons à **l'assemblée générale de la Fédération des Festivals d'Humour**,
- **Le 14 mars 2020** : Nous proposons une conférence aux professionnels et artistes présents à la 4eme édition des Fous Rires de Bordeaux à 16h sur l'économie de rodage des spectacles d'humour,
- **Le 20 mars 2020** : **Prochaine réunion du groupe de travail** (une information sera envoyée au GT Musiques / Humour dans les prochains jours avec les ordres du jour).

Je participe à la prochaine réunion

Je reste à votre disposition.

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON

Délégué général



MANIFESTE

POUR LA DIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES SPECTACLES D'HUMOUR EN FRANCE

« Il faut 10 ans pour réussir du jour au lendemain »

Proverbe d'un humoriste bien connu

« L'humour » est constitué d'une **grande variété de spectacles** qui relève de **différentes écritures**. On y retrouve, notamment, **le seul en scène, le stand-up, les duo/trio, l'humour musical, le spectacle d'improvisation, l'humour visuel, le spectacle d'humour de rue, et bien d'autres.**

Le nombre de spectacles, de festivals, de lieux spécialisés dédiés aux spectacles d'humour s'est développé de façon **considérable** en quelques années en France. En 2017, l'humour ce n'est pas moins de **18 255 représentations payantes en France** (cf. *La diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2017* publié par le CNV). Ainsi, les acteurs de la « filière » de l'humour représentent aujourd'hui un aspect **essentiel** de **l'économie, de l'emploi, de la vitalité et de la diversité de la création artistique en France**. Il est indispensable que le ministère de la Culture ait conscience de ce mouvement artistique qui illustre bien **la diversité culturelle et sociale** dans notre pays.

Les spectacles d'humour **transcendent les générations** et drainent sur l'ensemble du territoire un **public de plus en plus large**. C'est en ce sens, que de **plus en plus de jeunes** ont

vocation à **reproduire les modèles d'humoristes** qui ont émergé depuis une vingtaine d'années notamment en France (*Jamel Debbouze, Florence Foresti, Gad Elmaleh, Ahmed Sylla, Eric & Ramzy, Anne Roumanoff, Fary, Fabrice Éboué, Bérengère Krief, Pablo Mira, Malik Benthala, Manu Payet, Blanche Gardin, ...*).

C'est pourquoi les spectacles d'humour sont l'occasion de **nombreuses médiations culturelles** sur l'ensemble du territoire.

Le spectacle d'humour répond aux caractéristiques d'une **expression artistique à part entière** puisqu'il est constitué d'auteurs, d'artistes de toutes générations qui présentent leurs créations dans des **structures très diverses**, allant de très petites salles à de très grandes salles de spectacles.

Les humoristes ont la particularité d'être **auteurs de leurs spectacles**. C'est la raison pour laquelle les spectacles **évoluent et s'améliorent tout au long de leur exploitation**. Les producteurs qui les accompagnent tout au long de la phase de création financent sur plusieurs années un travail qui représente dans un budget annuel **un investissement qui va souvent au-delà de 100 000 euros par an**. C'est pourquoi, afin de poursuivre ce travail, **les producteurs demandent la réintroduction de l'humour dans le champ du crédit d'impôt pour le spectacle vivant musical**.

Le SNES et la Fédération des Festivals d'Humour représentent **plus de 100 structures dédiées aux spectacles d'humour** et demandent au ministère de la Culture que soit **mise en place une réflexion collective sur cette discipline** pour que soit pris en compte ces richesses et leurs développements pour une meilleure professionnalisation.

Il est crucial de **mettre en place des actions d'accompagnement** à destination des auteurs, des artistes et des producteurs de spectacles de la filière humour afin de permettre une **meilleure organisation de la carrière de ces auteurs et de ces artistes** sur plusieurs années par la présentation de leurs créations dans les salles de spectacles et dans les festivals.

Les adhérents du SNES et de la FFH alertent les pouvoirs publics sur le ralentissement des projets de développement et sur la nécessité d'un soutien à la professionnalisation des artistes émergents. De ce fait, ils demandent la réintroduction des spectacles d'humour dans le champ du crédit d'impôt pour le spectacle vivant musical.

À Paris, le 4 février 2020

Philippe CHAPELON

Délégué Général

Fabrice LAURENT

Président

snes 
le spectacle est vivant



TÉLÉCHARGER
LE MANIFESTE POUR L'HUMOUR

Le SNES - Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles, 2e syndicat représentatif du spectacle vivant privé, représente et défend plus de 290 entreprises : producteurs, entrepreneurs de tournées, compagnies et lieux de spectacles ; dans l'ensemble des disciplines artistiques du spectacle vivant privé : : théâtre, variétés, humour, danse, opéra, musique classique, musiques actuelles, chanson, rock, jazz, cirque, jeune public....www.spectacle-snes.org

Créée en 2008, la Fédération des Festivals d'Humour, FFH, rassemble en 2020, 46 Festivals d'Humour, en France et à l'étranger, d'importances et de fonctionnements différents plus ou moins récents (Entre 2000 et 15 000 spectateurs avec des durées de festival et des capacités d'accueil variables). Les objectifs et actions de la FFH sont multiples et portés dans l'intérêt commun des adhérents et leur diversité.www.ffhumour.org

Le SNES se bat depuis de nombreuses années afin de

- #1** Développer les partenariats public / privé
- #2** Créer une aide à la diffusion des spectacles dans le cadre du FONPEPS
- #3** Mettre en place un crédit d'impôt en faveur du théâtre et de l'humour
- #4** Favoriser la diversité au sein du CNM - Centre National de la Musique



SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, cliquez ici pour vous désabonner.